



Origine de la Marseillaise (1792).

ALBUM DE L'HISTOIRE DE FRANCE

FAITS HISTORIQUES

ORIGINE DE LA MARSEILLAISE

(1792)

En 1792, les armées prussiennes et autrichiennes menaçaient la France; aussi, de toutes parts, les volontaires français marchaient-ils vers le Rhin. Il y avait alors, en garnison à Strasbourg, un officier du génie nommé Rouget de l'Isle. Un soir que volontaires et officiers de la ligne se faisaient leurs adieux, dans une soirée donnée à leur intention chez le maire Dietrich, Rouget, pris d'un enthousiasme subit, composa, en une heure, l'hymne patriotique, qu'il entonna devant l'assistance.

« L'auditoire fut enlevé, et d'un même élan répéta le refrain qu'avait chanté Rouget de l'Isle. Ainsi fut trouvé ce chant immortel qui vola bientôt du Rhin à la Méditerranée. Un bataillon composé des plus ardens patriotes du Midi le chanta à travers la France, et ce fut de leur nom que ce chant, destiné d'abord à l'armée du Rhin, fut nommé la *Marseillaise*.

« La *Marseillaise* est un chant de délivrance et de liberté. Aussi comprend-on ce général républicain qui écrivait au Directoire : « J'ai gagné la bataille, mais la *Marseillaise* commandait avec moi. »

Rouget de l'Isle était né à Lons-le-Saulnier en 1761 ; il est mort à Choisy-le-Roi en 1836. Ces deux villes lui ont érigé une statue.

HENRI MARTIN.

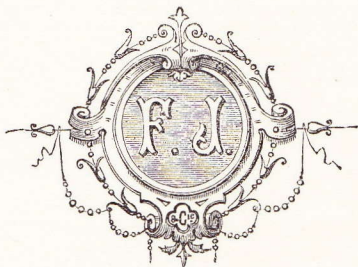
ALBUM
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

ADOPTÉ
PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET PAR LA VILLE DE PARIS

SCÈNES ET FAITS HISTORIQUES

DESSINS
De A. de Neuville, Philippoteaux, E. Bayard, Lix.

TEXTE
Par A. Thiers, Henri Martin, Juliette Dodu, Chennevières, Désiré Lacroix.



PARIS
LIBRAIRIE FURNE
JOUVET ET C^{ie}, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE, 5



La Marseillaise.

maintien de la Constitution et de l'ordre public; mais, en même temps, elle ordonna aux nouveaux ministres de lui rendre compte de ce qu'ils avaient fait relativement aux troubles religieux et à l'armée de réserve qu'il était urgent de placer entre la frontière et Paris. C'était faire entendre que l'Assemblée ne renonçait pas aux décrets non sanctionnés par le roi.

Un député demanda la dissolution de la société des jacobins. L'Assemblée passa à l'ordre du jour (25 juin).

Le Directoire du département avait entamé, sur la journée du 20 juin, une enquête qu'il dirigeait contre le maire Pétion. Une partie du conseil général de la commune soutenait le Directoire. On faisait courir dans Paris une pétition très-vive contre le 20 juin. L'Assemblée recevait des départe-

ments une foule d'adresses et de pétitions, les unes réclamant contre le 20 juin, les autres contre le *veto* et contre le renvoi des ministres patriotes.

Tels pétitionnaires se disaient prêts à marcher au secours de la Constitution et du roi. Tels autres réclamaient la déchéance du roi ou annonçaient que les fédérés viendraient à Paris malgré le *veto*.

Le 28 juin, l'Assemblée vit tout à coup paraître à sa barre le général la Fayette.

Après s'être concerté avec le maréchal Luckner et avoir mis son armée en sûreté sous Maubeuge, la Fayette était accouru à Paris. Il demanda d'être entendu; il dit que les violences commises le 20, aux Tuileries, avaient excité l'indignation de l'armée comme de tous les bons citoyens. « J'ai pris, dit-il, avec mes braves compagnons

HISTOIRE DE FRANCE

POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME TROISIÈME



PARIS

FURNE, JOUVET & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

Se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.